

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**Ministère de la Défense Nationale
Direction du Service Social**

**MISE EN DEMEURE N°02
(Publiable)**

EURL SANED, dont le siège social est situé à FERME MERIEM GROUPE N°77, SECTEUR 03 BERAKI - ALGER, titulaire du Contrat N° 09/2022, du 08/01/2023, relatif à l'acquisition d'ameublement au profit des Centres de Repos familiaux de l'ANP relevant de la Direction du Service Social/ MDN, et compte tenu de :

- Retard dans les délais d'attribution de l'ameublement ;
- N'a pas honorée ses engagements contractuels.

Compte tenu de l'expiration des délais contractuels, et après mise en demeure N° 01, l'entreprise est mise en demeure N° 02, dans un délai de Huit (08) jours, à compter de la date de réception de cette mise en demeure, pour la levée de ces carences.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la Direction du Service Social, procédera à la résiliation aux torts de l'entreprise.